

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	712
 Artikel:	L'opinion d'Eve sur le vote des Bâlois
Autor:	Ew.Sd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le vote des femmes à Bâle-Campagne

La question du suffrage féminin soumise aux électeurs de Bâle-Campagne le 8 juillet a donné les résultats suivants :

**10.396 non (participation
3.853 oui électoralement 48 %)**

Il est intéressant de remarquer que l'électeur de Bâle-Campagne, plus il s'éloigne de la ville, dont il combattra autrefois avec acharnement le joug, est à peine à combattre l'égalité des droits du citoyen suisse.

En effet, dans les environs immédiats de la ville, qui forment en quelque sorte ses faubourgs, grâce à la propagande, on a déposé dans les urnes un nombre relativement élevé de «oui»: Muttenz, Binningen, Birsfelden, Münchenstein, etc.; dans cette dernière localité, il y eut 349 oui, contre 375 non.

Bâle-Campagne supérieur, par contre, s'est en grande partie désintéressé du vote, et nous voyons à Reigoldswil, 11 oui contre 135 non; à Eptingen, 5 oui contre 91 non; à Waldenbourg, commune industrialisée par l'horlogerie, 38 oui contre 141 non; Oberdorf, la commune voisine, 63 oui contre 137 non; deux petites communes n'ont pas même eu l'énergie de déposer un seul oui, c'est honteux!

Et Dieu sait si, à la campagne, la femme accomplit une part de travail égale à celle de l'homme, dans la famille, à la ferme, aux champs! Tous les arguments présentés nous font sourire de pitié; l'homme se trouve, c'est indéniable, supérieur à sa compagne. Par galanterie, prétexte, il veut lui épargner les luttes politiques qui risqueraient de blesser son âme délicate. Malheureusement, on regrette de constater que sous d'autres rapports il n'a pas tant de scrupules, il supporte parfaitement qu'elle abatte tous les jours plus que sa part de besogne et qu'elle s'use à des tâches surhumaines.

L'esprit d'équité semble bien peu répandu dans notre population masculine, telle est notre triste conclusion.

Marguerite SIEGFRIED.

L'opinion d'Eve sur le vote des Balois

Eve est ici le nom collectif de la femme pensante et travailleuse, qui observe, compare et déduit, simplement, logiquement.

Réfléchissant au vote décevant des Balois, Eve en conclut forcément que ceux qui ont quasiment trahi leurs partis, les «popistes» du moins, puisque le Parti du Travail qui tient, dans le canton de Bâle, le haut du pavé, clamait bien haut le droit indiscutable de la femme au suffrage. Les féministes ont donc, au pays de la croise et de la colombe, été leurrés et en ressentent une amertume bien naturelle. «Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement...» ni d'avoir travaillé autant! Car les femmes n'ont ménagé ni leurs peines, ni leur dévouement pendant les dures heures de guerre où le pays faisait appel à elles.

Pourquoi les électeurs de Bâle ont-ils donné tel un tel mauvais exemple, qui risquerait d'avoir des suites fâcheuses pour la cause féministe si les cantons ne tenaient pas si farouchement à leur souveraineté propre?



Livres de femmes :

Mme Evelyne Laurence annonce un nouveau volume de vers.

MEMORIAL

Mme Evelyne Laurence est déjà connue dans le monde des lettres par trois volumes de vers. Elle obtint, en octobre 1938, un premier prix de poésie au concours de l'Institut National Genevois; a collaboré à plusieurs revues: *Suisse Romande*, *Reflets*, *Suisse contemporaine*, etc., etc.

Comme il n'y a aucune raison valable de refuser le droit de vote à la femme, c'est évidemment l'amour-propre des citoyens bâlois, ou plutôt leur complexe d'inferiorité, qui les a fait se prononcer négativement. En effet, la crainte de la concurrence possible d'autrui ne procède-t-elle pas toujours d'un sentiment de faiblesse ou d'incompétence? Ainsi donc, ce serait parce que l'homme n'est pas sûr de lui qu'il refuse à la femme la plus élémentaire justice.

Adam s'imagine, bien à tort, que la femme cherche à le supplanter. Quelle erreur de psychologie et comment peut-on douter ainsi de l'éternel prestige masculin! La femme ne cherche qu'à être elle-même, sans entraves. Elle veut simplement fournir son apport à l'effort commun dans le droit et la liberté, et non comme une esclave que l'on peut exploiter, mais à qui on refuse la personnalité civique. En un mot, elle veut participer à la vie sociale, et non rester confinée dans les seuls soins personnels de son ménage. Où donc y a-t-il là un danger de concurrence pour l'homme? Ne vaut-il pas mieux avoir affaire, dans le domaine professionnel, à des femmes qui seront des concurrentes loyales — des concurrentes, non des ennemis ou des usurpatrices — qu'à une main-d'œuvre facteur de déséquilibre social parce que travaillant en dessous des prix?

Quand les droits politiques leur seront accordés, il n'y aura pas davantage de femmes que maintenant dans la vie professionnelle. Un tri se fera nécessairement, qui éliminera les incapables et ne laissera subsister que l'élite. Le slogan «A travail égal salaire égal», qui est en quelque sorte lié à l'obtention du suffrage féminin, ne signifie pas que le marché du travail sera inondé de femmes qui déposséderont les hommes de leurs situations; il signifie simplement que l'on ne pourra plus reléguer une femme capable à un poste inférieur du seul fait de son sexe. Les femmes auront toujours trop le souci de plaire aux hommes, elles ont, du moins le 90 % d'entre elles, trop de coquetterie naturelle, et dans le cœur trop de tendresse, de désir de se dévouer et d'instinct maternel pour ne pas préférer l'harmonie royauté d'un foyer à l'individualité de la vie publique.

Mais elles ne veulent plus être considérées comme des inférieures au point de vue de la loi. Elles souhaitent jouir du droit de vote dans un désir bien légitime d'équité, de souveraineté, et de dignité personnelles. Libres à elles d'en faire usage ou pas, comme ces messieurs actuellement! Elles veulent pouvoir, si elles s'sentent capables, mettre leur façade féminine d'envisager les choses et leur bon sens dans la gestion des affaires publiques à la base financière desquelles elles contribuent largement par leurs impôts. Elles veulent pouvoir dire leur mot à l'occasion, sans pour cela être soupçonnées de sexués.

Les arguments «contristes» qui, à Bâle, font voir les ménages allant à vau-l'eau parce que la femme irait glisser un bulletin dans l'urne sont du dernier ridicule. On n'a jamais interdit aux femmes d'entrer dans un dancing ou un cinéma, parce que leur foyer souffrirait de leur présence dans ces établissements! Et cependant, les lieux de plaisir, quels qu'ils soient, éloignent bien davantage les femmes de leur cercle domestique que ne le fera jamais l'intérêt qu'elles prendront à la chose publique.

Son premier livre parut en 1937, sous le titre: «Sonate sur un jardin fleuri». Et ce jardin existe; c'est le sien. Il y a des buissons qui le dérobent à la vue des passants, des arbres penchent jusqu'à terre leurs branches chargées de fruits, une tonnelle couverte de vigne, des allées soignées, puis d'autres bien plus jolies où croissent les mauvaises herbes, des fleurs de toutes les couleurs et des roses, des roses à profusion. Un vrai jardin de poète où la Nature est reine et c'est bien la Nature qui inspire Mme Laurence dans ses livres où un certain panthéisme se fait jour.

Mme Laurence a une vie très absorbante; à la fois fille, épouse et mère, s'occupant de son ménage tout en exerçant une activité intellectuelle. Malgré cela, parce qu'elle a su organiser sa vie d'une façon parfaitement harmonieuse et préserver l'idéal nécessaire aux poètes, elle nous a déjà donné trois très beaux recueils de vers: «Renaissance»; «Lieux où souffle l'esprit»; «Sonate sur un jardin fleuri» et nous en annoncera un quatrième.

La poésie est pour elle une façon d'exprimer ses sentiments, de libérer sa personnalité plus ou moins refoulée dans sa jeunesse.

C'est son moyen d'expression le plus naturel. Ses vers sont classiques. Dans *Mémorial* qui vient de paraître, on ne trouve que des alexandrins, et à la fin du volume, des sonnets auxquels il manque cependant l'alternance classique des rimes.

Cette omission est volontaire, car Mme Laurence

Echos du scrutin de Bâle-Ville

Il est vraiment attristant de constater qu'après le magnifique effort fait par la femme pour la sauvegarde du pays, Bâle lui inflige ce désaveu public et humiliant. Un tel égoïsme est cependant loin de nous abattre. Car l'opinion bâloise ne représente pas la mentalité suisse dans son ensemble. Nous sommes persuadés qu'à Zurich et à Genève, comme dans les autres cantons où la question se posera à plus ou moins brève échéance, nos frères dans la liberté feront preuve de plus de loyauté et d'esprit chevaleresque vis-à-vis de leurs compagnes. Ils auront à cœur de prouver par un vote énergiquement affirmatif leurs conceptions modernes et leur confiance en la femme, être de charme et de sensibilité, mais aussi de mesure, de jugement et de grand bon sens.

Du reste, une vague d'optimisme nous fait bien augurer d'une votation populaire en son honneur à tous les électeurs de notre bon canton de Vaud qui se sont déclarés partisans du suffrage féminin. Nous ne doutons pas que leur bulletin de vote exprimera la même opinion que leurs paroles!

Ew. Sd.

Suffrage féminin et constitutions fédérale et cantonales

Dans l'article «Un peu d'histoire», publié dans la *Feuille d'Avis* du 5 juin 1946, sous la signature S. F., on trouve ces lignes: «Sauf en Suisse, qui reste splendideMENT seule et distingue encore le suffrage féminin comme si c'était une nouveauté, comme si aucune expérience n'avait été faite, comme si c'était une révolution sociale, comme si c'était une impossibilité dans l'état de notre droit public...». C'est nous qui soulignons cette dernière phrase, car, en lisant attentivement diverses constitutions tant fédérale que cantonales, on remarque aussitôt que les termes «tout Suisse, tous les Suisses, tout citoyen suisse, les Vaudois, jeter Schweizer, tous les citoyens, tout citoyen, alle Kantonsbürger, tout citoyen bernois, tout citoyen suisse, i cittadini ticinesi e confederati» etc. représentent aussi bien les femmes que les hommes et que ce n'est que pour le service militaire et le droit de vote et d'élection qu'ils ne désignent que les hommes. Si, jusqu'ici, les femmes n'ont pas tous leurs droits et les devoirs des citoyens, c'est parce que toutes les constitutions ont été faites à une époque où il était inconcevable qu'une femme jouât un rôle quelconque en politique ou dans la défense nationale.

Maintenant les temps ont changé. Nul ne doute plus que les femmes ne soient capables de jouer en plein leur rôle politique et militaire, étant bien entendu que militaire a, ici, le sens de complémentaire. Il n'y a donc qu'à décider, dans les conseils de la nation, la validation complète de tous les articles de diverses constitutions en ce qui concerne les femmes. Ceci fait, les femmes seront sur le même pied politique et militaire que les hommes. Elles auront ainsi le suffrage et l'éligibilité féminins, et, en même temps, comme corollaire, le service militaire complémentaire, qu'elles organiseraient, elles ont déjà commencé, avec les hommes, puisque à ce moment nombreuses seront les femmes dans les

seils. Quitte à elles d'en faire dispenser la femme mariée, ce qui me paraît tout naturel!

Dr. M. BETTEX,

Membre de la section de Vevey pour le suffrage féminin.

1 Réponse du 28 juin 1946 à un article de la *Feuille d'Avis de Lausanne*.

Elles n'en veulent pas!

Il a paru récemment, dans la presse quotidienne romande, des commentaires sur les deux scrutins de Bâle. Il est trop tard pour y répondre longuement, nous voudrions cependant relever un argument qui paraît cher à quelques chroniqueurs masculins: *les électeurs ne donneront la droit de vote aux femmes que lorsque la grande majorité de celles-ci le réclameront*.

Si l'on avait procédé ainsi, en France, par exemple, à la Révolution, il est probable que de longtemps, les Français n'auraient pas voté; l'opinion publique n'était pas acquise, dans sa majorité, à l'idée du suffrage, même masculin. Il y avait, dans les villes, des esprits avancés qui s'agitaient dans des comités, ils entraînaient quelques troupes derrière eux et c'est tout; un référendum aurait été sans doute profondément décevant. Et pourtant, qui songerait aujourd'hui à prétendre qu'on a mal agi alors; qu'on aurait dû leur demander leur avis d'abord. Chacun sait que les traditions et les préjugés tiennent à travers la société un treillis solide dont les humains se débarrassent malaisément. Nous en avons la preuve quotidienne.

Tournons nos regards maintenant vers les nombreux pays étrangers où les femmes votent. Croit-on que, dans ces pays-là (même en Angleterre peut-être, ou même, en de nombreux Etats d'Amérique), la majorité des femmes se serait prononcée en faveur du suffrage féminin, il y a 20, 30, 40 ou 50 ans? Dans toutes les nations, au moment où les parlements ont accordé les droits politiques aux femmes, un très grand nombre d'entre elles n'y tenaient pas, et pourtant... on n'a pas renoncé à la réforme, parce qu'on considérait qu'on améliorait ainsi la vie publique.

C'est dans cet esprit qu'on doit accorder aux femmes le droit de vote; non pas parce que toutes clament haut et fort pour l'avoir, mais parce que ce droit apportera, quoi qu'on en dise, des améliorations sensibles à leur situation légale, économique et politique et parce que ce droit est nécessaire au pays. Nous l'avons répéti maintes fois, les femmes sont différentes des hommes, elles apporteront dans les



de toute évidence les camps de concentration:

Pérennité nous fait comprendre que tout passe, mais la Nature immuable demeure. C'est là qu'il faut chercher la beauté divine, mais loin des hommes.

L'apprenti Socier est une sorte de diatribe contre la science; le progrès s'est retourné contre l'homme.

Mme Laurence concède que la *Science* pure est bonne; mais sitôt qu'employée pour jouer elle devient démoniaque.

Mémorial est intéressant par les problèmes qu'il soulève: la philosophie de l'histoire, la vanité des Empires qui passent l'un après l'autre. Il est reconfortant par la note d'espérance que le parcourt d'un bout à l'autre, on y trouve une philosophie humaine; l'homme est sauvé par la beauté. Elle est toujours dans la Nature, mais les humains ne la voient pas et la détruisent pour en mourir. Pour se retrouver il faut que l'homme se transforme, ainsi nous rejoignons le divin par l'équilibre et la splendeur naturelle. Il y a là de magnifiques poèmes, Evelyne Laurence aime l'harmonie du monde méditerranéen. Tout l'Age d'Or qui termine le volume est placé dans un climat grec.

La fleur d'espoir qui embaume ce livre doit être soigneusement gardée.

C'est le message que nous transmet le Poète. Cécile COMBES.